

POLARIS FRANCE rappelle Casques 509 / 509 POLARIS



- Noms des modèles ou références concernés : **Tactical 3.0 Tactical 2.0 Altitude 2.0 Delta R3L Delta R4 Delta V Mach III Mach IV Mach V**
- Marque : **509 / 509 POLARIS**
- GTIN **286540801** Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2020 au 01/05/2025**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Concessionnaires POLARIS Exclusifs**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Polaris a déterminé que les casques pourraient ne pas fournir une protection contre les chocs suffisante en cas de collision, posant un risque de blessure à la tête.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Blessure à la tête ou au cou en cas d'impact.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : - **PGA-25-01 & PGA-25-02 : Polaris remboursera les casques concernés.** - **PGA-25-03 : Polaris a élaboré des instructions d'inspection et de réacheminement de la sangle pour les casques avec Fidlock® concernés. Les concessionnaires doivent inspecter les casques concernés dans leur inventaire avant la vente et réacheminer la courroie si nécessaire. >>> L'ensemble des modalités [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre